



HABYARIMANA Geogratias  
comptabilité

10/7/1990

1 page 1000

HABYARIMANA Déogratias

c/o STADE AMAHORO

R E M E R A

FACTURE

Le Programme d'Appui a la Promotion des  
Coopératives des Jeunes "RWA/88/010" doit à Monsieur HABYARIMANA Déogratias  
la somme de 5.322 FRW (Cinq Mille Trois Cent Vingt-Deux Francs Rwandais)  
suivant le B.C. n°19896 du 07/07/1990 pour les travaux d'installation électri-  
que réalisés dans les nouveaux bureaux du Programme situés dans les locaux du  
STADE AMAHORO selon le détail ci-après :

-FOURNITURE MATERIEL (fils, Prises de courant, ...)	4.022 FRW
-MAIN-D'OEUVRE	1.300 FRW
<u>TOTAL</u>	<u>5.322 FRW</u>

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA  
SOMME DE CINQ MILLE TROIS CENT VINGT-DEUX FRANCS RWANDAIS.

FAIT A KIGALI, LE 10/07/1990

**POUR ACCORD**

HABYARIMANA Déogratias



MONNET PAQUET Jean Michel  
Conseiller Technique Principal  
RWA/88/010

12 JUIL. 1990

